

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2014

L'an deux mille quatorze, le 8 février, à 21 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mesdames Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU et Sylvie NABOS, Messieurs J-Luc BONNEMAISON, Cyril COTONAT, Georges TORRENT, Philippe QUAGLINI, Luc CAZENEUVE et Jacky LAVILANIE.

Absent : Messieurs J-Michel ESQUERRA et Franck LILLE.

Madame Eliane DUFFAU a été élue secrétaire de séance.

1° / BULLETIN MUNICIPAL:

Valérie DOMERC, Sylvie NABOS et Mr le Maire nous présentent le bulletin municipal de l'année 2013. Tous les articles sont validés. La distribution sera faite début mars.

2°/ RESTAURATION EGLISE SAINT LAURENT

Après les reportages télévisés la somme de 4000 € a été atteinte sur le site My Major Compagny, après déduction des contre parties un peu plus de 3 000 € nous serons attribuées. Le financement des peintures du proche et des murs du clocher est assuré. L'ancienne plaque commémorative sera refixée. La communication à la télé nous a permis de faire progresser le mécénat puisque la somme atteint à ce jour 10 000€ environ. Des groupes musicaux désirent également nous aider en offrant des concerts. Le lundi 17 février à 9h30 aura lieu la réception de travaux avec la société TMH et le SIVOM. Des travaux de peinture à la sacristie pourraient être effectués par François et l'IME PAGES.

3°/ EGLISE SAINT ANDRE

Suite au reliquat de 12000€ à percevoir par le SIVOM, un devis a été demandé pour remonter la croix de St André, le projet pourrait être présenté au concours le Pèlerin magazine.

4°/ LAVOIR SAINT LAURENT

Suite à l'attribution d'une subvention de 500 € par le conseil général, Mr le maire nous demande de prendre une délibération pour la réparation du bassin. Accord du conseil à l'unanimité.

5°/ CŒUR DU VILLAGE

Mr LUCANTIS du SIVOM prépare le devis pour la mise en place des réseaux sur le terrain.

Suite à l'enfouissement des lignes électriques nous avons obtenu 2 000 € de la réserve parlementaire.

6°/ MAISON ASSISTANTE MATERNELLE

La réunion avec 2 membres du conseil général et Mr Lucantis nous a permis d'avancer notre réflexion pour l'aménagement d'une des anciennes classes.

Mme PELFIGUE a rencontré Mr le Maire et lui a précisé que leur association pourrait compter 3 assistantes maternelles.

7°/ POINT FINANCIER

Notre commune a perçu 4 455 € versement d'une partDGF.

8°/ VOIRIE

Mr TORRENT nous informe des dégradations apparues suite aux inondations :

- Chemin du Lavoir St Laurent (du gravier a été mis par Mr DOMERC)
- Chemin de Moulès, le goudron a été décapé (à surveiller)
- Plusieurs éboulements des tertres en différents endroits
- Demande de faire des saignées Chemin des Arrious

Les agriculteurs doivent signaler en mairie les dommages sur leurs parcelles suite à ces inondations, éléments qui seront transmis à la DDT.

Le bilan financier de la voirie en investissement s'équilibre à la somme de 24 906,83 € .

Le bilan en fonctionnement laisse apparaître un crédit de 1 1168,35 € (dépenses : 4 361,65 € , recets : 5 530 €)

9°/ GOUTER DES SENIORS:

Rappel de la date : le 22 février. Les animations sont à confirmer.

10°/ QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Le chauffage est terminé à la salle des fêtes
- ❖ Suite aux fortes pluies des infiltrations sont apparues dans la salle des fêtes dans les toilettes et la cuisine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.00.

Ont signé le registre tous les membres présents.